

**PROTOCOLE D'ACCORD préalable au
CONTRAT DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE
Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace**

Préambule

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur deux principes :

- **un principe de ciblage** visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- **un principe de gestion décentralisée**, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une **approche « du bas vers le haut »** ;

Le territoire « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » a été identifié « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.

Le présent protocole a pour objet de formaliser l'engagement des parties prenantes à la démarche et à présenter les orientations qui président à l'établissement du contrat de Territoire d'industrie 2019-2022.

Le projet de Territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace a été élaboré en concertation et en partenariat avec les élus et les acteurs industriels. Il vise à partager les enjeux, énoncer des ambitions et des priorités, et définir les actions concrètes ainsi qu'identifier les partenaires pouvant accompagner la mise en œuvre.

Enjeux du Territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace

Sur la base du diagnostic qui a été réalisé pour ce territoire (cf. annexe), il est possible d'identifier un certain nombre d'enjeux partagés qui se déclinent à des intensités variables sur les différentes composantes géographiques de ce territoire.

Le territoire d'industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » est marqué par une histoire industrielle forte de plusieurs siècles notamment liée aux activités mécaniques (ex : De Dietrich dont l'origine remonte au XVII^{ème} siècle) et agroalimentaire brassicole (Licorne, Météor).

La position géographique transfrontalière, en bordure du couloir rhénan, a façonné la pérennisation du tissu industriel local d'aujourd'hui ayant réussi à résister aux différentes crises.

La venue de capitaux étrangers, notamment d'Allemagne, a présenté des avantages dans les années 2000. Mais la forte corrélation avec la conjoncture allemande, peut devenir source de fragilité et de difficultés liées à la santé économique outre-Rhin. Des entreprises à capitaux

étrangers ont déjà disparu depuis leur implantation (ex : Adidas a fermé ses établissements de Dettwiller et La Walck).

D'autres industrie ont su diversifier leur activité pour se maintenir : Heschung, PME familiale établie depuis 1934 à Dettwiller, produisait des chaussures techniques en cuir pour la chasse et le ski. Sous la direction de Pierre Heschung petit-fils du fondateur, elle s'est lancée depuis 1995 dans le marché de la chaussure de ville haut de gamme au moyen d'une politique commerciale dynamique.

Les menaces de délocalisation et les risques de désindustrialisation restent une préoccupation dont il faut tenir compte dans les enjeux. Bien que l'Alsace du Nord ait démontré sa capacité de résistance à la désindustrialisation notamment par la reconversion, l'acquis n'est jamais assuré, même si l'expérience locale reste un atout précieux pour anticiper les mutations.

Actuellement, trois grandes tendances lourdes, sont sur le point de transformer le monde du travail et notamment les modèles industriels connus jusqu'à présent : le vieillissement de la population, le verdissement de la société et la digitalisation de l'économie. Les enjeux du territoire d'industrie prennent leurs racines dans ce contexte évolutif crucial pour l'avenir de notre industrie locale.

- Enjeux industriels et économiques

Aujourd'hui, le territoire possède un tissu industriel diversifié (métallurgie, plasturgie, ferroviaire, électronique, agroalimentaire, pharmaceutique...) avec une bonne tenue des emplois du secteur, comparée aux évolutions régionales et nationales.

Le poids de l'industrie est supérieur à la moyenne régionale sur l'ensemble du territoire, surtout au Nord/Est. C'est en particulier le bassin d'emploi de Wissembourg (40% des emplois de la sphère marchande) qui possède un tissu important d'entreprises industrielles.

L'industrie du territoire est très diversifiée avec des entreprises emblématiques sur des activités porteuses (Mars, Dow, Alstom, SEW Usocom, Norcan, Vossloh, Kuhn) dont les dynamiques d'emplois sont favorables et même reparties à la hausse ces dernières années. On note aussi la présence de l'agroalimentaire et de la métallurgie (Ferco) avec toutefois une dynamique d'emploi légèrement moins favorable à l'Ouest que sur la partie Est du territoire.

Bien que le tissu industriel se soit déjà ainsi diversifié, la pérennisation des volumes de commandes et des emplois n'est jamais un acquis vu le contexte évolutif actuel.

Les enjeux sont d'anticiper les évolutions majeures de l'industrie, notamment dans le contexte de mondialisation et d'exigence de nouveaux produits attendus sur le marché, certaines en décalage avec les lignes actuelles de production manufacturière. Cette démarche implique de diversifier la production notamment dans les secteurs les plus exposés aux mutations rapides (par exemple : automobile et motorisation thermique par exemple). Il s'agit de s'appuyer sur les opportunités offertes par les atouts du territoire pour développer de nouvelles filières, notamment les énergies renouvelables, la géothermie, ...

La phase R&D qui précède la conception de produits nouveaux implique, après un temps d'adoption, des investissements très lourds incontournables pour faire évoluer des chaînes de production. La réactivité qu'appellent les mutations sociétales d'aujourd'hui est difficilement compatible avec le peu de souplesse que permet une chaîne industrielle de production. Accompagner les industries pour réussir cette malléabilité est vitale pour la stabilité du secteur industriel local.

- Enjeux de formation et d'accompagnement des salariés

Les activités industrielles sont, depuis longtemps, implantées sur et autour du territoire : un résident sur quatre, en emploi, travaille au sein d'une entreprise dont les activités sont industrielles.

De fait, parmi les résidents du territoire, une proportion importante exerce une profession industrielle (ouvriers, régleurs, techniciens...).

La proximité de l'Allemagne et les spécificités sectorielles du territoire engendrent des besoins importants en compétences industrielles.

Aujourd'hui, le secteur industriel du territoire se caractérise par le maintien de ses emplois, ce qui, plus qu'ailleurs, nécessite d'anticiper les nombreux départs à la retraite à venir, ainsi que la transformation des métiers de l'industrie : automatisation des process, commandes numériques, méthodes qualité/environnement...

Le principal enjeu est de former les femmes et les hommes aux métiers de demain et de monter en gamme les qualifications ainsi que de promouvoir l'emploi industriel notamment auprès des demandeurs d'emploi et des futurs diplômés.

- Enjeux de transition numérique et environnementale

Parmi les principaux employeurs présents sur le territoire, une part produit des pièces pour le secteur de l'automobile, du ferroviaire et des équipements agricoles. La production actuelle est notamment en lien avec la motorisation thermique.

Le verdissement actuel de la société peut impacter les chaînes de production locales en appelant à des adaptations ou de l'innovation.

L'évolution vers le tout électrique ou l'hybride, voire l'hydrogène, implique d'anticiper les modifications des lignes de production. Le verdissement du secteur automobile (ou des équipements mobiles) est d'autant plus un enjeu pour notre territoire, qu'il occupe aussi une part importante des actifs outre frontière. Si l'industrie ne réussissait pas cette mutation imposée par l'évolution rapide du marché, l'impact sur l'emploi serait conséquent.

De même pour les producteurs d'équipement agricoles. L'agriculture conventionnelle est appelée à évoluer rapidement dans ses pratiques. Ceci induit en amont des évolutions du matériel produit dans nos usines.

Les efforts en terme de R&D et d'applications innovantes sont amorcées. Toutefois, les adaptations de chaînes entières de production avec la modification des postes de travail demande du temps et des investissements conséquents. La concurrence mondiale est performante. Un accompagnement de l'évolution rapide de ce tissu industriel ne peut que conforter les efforts entrepris par les équipes en place localement.

L'évolution industrielle se doit d'être pensée en tenant compte des objectifs de réduction des émissions carbone, ceci tant lors des réorganisations de process, que des recherches de circuits courts et lors de la conception R&D d'applications numériques qui impactent aussi le réchauffement de la planète. La refonte du modèle économique dans le respect des objectifs de transition écologique se pose en nouveau défi majeur.

Il est indispensable, pour l'industrie du territoire, de s'inscrire dans une logique de modernisation résolument tournée vers l'Industrie 4.0. Il s'agit de mettre à profit cette opportunité pour poursuivre l'avance R&D qui consolidera le tissu industriel local et l'aidera dans son adaptation évolutive.

- Enjeux d'attractivité

Parmi les enjeux d'attractivité d'entreprises, il s'agit de renforcer les filières productives fortes du territoire, en distinguant les grands comptes et les « pépites ».

Attirer, c'est également accueillir :

- D'une part par le développement d'une offre foncière et immobilière adaptée, pas forcément en consommant de nouveaux espaces, mais aussi en requalifiant les friches de manière fonctionnelle.
- D'autre part, mieux faire connaître à plus large échelle, les démarches de mise en adéquation de l'emploi et des formations aux besoins des entreprises.

L'un des enjeux du Territoire d'Industrie est d'offrir à ses acteurs économiques un cadre attractif, compétitif.

Ainsi, accueillir, c'est aussi répondre aux attentes des cadres venant de l'extérieur avec leur famille. Une qualité d'habitat et de bien-vivre sont des atouts auquel il est essentiel d'ajouter des possibilités de formation des enfants, dès le plus jeune âge, dans des conditions optimales. Les filières internationales sont autant d'atouts à développer localement ainsi que des filières post-bac attractives.

L'attraction de main-d'œuvre est un point d'autant plus crucial que l'ensemble du territoire est confronté au vieillissement de sa population. Les départs massifs en retraite des prochaines années impliquent de préparer dès maintenant le vivier opérationnel de la main-d'œuvre d'avenir. Cette démarche s'entend aussi avec l'anticipation nécessaire des nouveaux métiers qui seront recherchés en parallèle des mutations industrielles : les métiers liés à la transition énergétique, à la réduction des émissions carbone, au 4.0 notamment.

Ambitions et priorités

Les signataires partagent les ambitions et priorités suivantes de reconquête industrielle et de développement territorial :

Ambitions

L'ambition des acteurs socio-économiques et des partenaires publics est de renforcer l'attractivité du territoire, en capitalisant sur le terreau industriel, tout en l'amenant vers un haut-degré de modernisation. Il s'agit d'inscrire l'ensemble du territoire dans une logique 4.0 pour l'ensemble des composantes qui constitue cette démarche (industrie-économie, artisanat, santé, éducation-formation, agriculture, mobilités, ...).

Priorités

Pour répondre à cette ambition partagée les cosignataires du Territoire d'Industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » partagent les priorités suivantes :

- L'anticipation des mutations économiques et environnementales avec accélération des démarches Industrie du Futur et de transition énergétique ;
- L'apport d'une réponse efficace et réactive aux besoins et compétences des entreprises et des salariés dans une logique d'accompagnement des mutations ;
- La valorisation des potentiels des zones d'activité actuelles et des friches existantes.

Actions déjà engagées

Des actions ont déjà été engagées par les signataires pour accompagner le Territoire dans les ambitions et priorités énoncées ci-dessus pendant ces dernières années, parmi lesquelles :

- **Le Pacte Offensive Croissance Emploi – POCE de la Bande Rhénane Nord**, signé le 22 octobre 2019 entre la Région Grand Est et le PETR de la Bande Rhénane Nord, la communauté de communes de la Plaine du Rhin et la communauté de communes du Pays Rhénan, en déclinaison du SRDEII. Il partage les enjeux, ambitions et priorités de ce dernier mais permet également à des échelles infra des enjeux de développement local.
- **Le POCE de l'Alsace du Nord** signé le 22 octobre 2019 entre la Région Grand Est et le Groupement d'EPCI suivant : Communauté de communes de l'Outre-Forêt ; Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ; Communauté de communes du Pays de Wissembourg ; Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ; Communauté d'agglomération de Haguenau ; Communauté de communes de la Basse-Zorn, en déclinaison du SRDEII. Il partage les enjeux, ambitions et priorités de ce dernier, mais il permet également à des échelles infra des enjeux de développement local.
- **Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) du Pays de Saverne, Plaine Et Plateau** entre la Région Grand Est et le PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau, Communauté de communes de l'Alsace Bossue, Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, Communauté de communes du Pays de Saverne. Le POCE est en cours de finalisation.

Le projet « Territoire d'Industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » est structuré autour de 4 axes répondant à des besoins industriels territoriaux : Innover, Recruter, Attirer, Simplifier.

Engagement général des parties

Les partenaires publics, industriels et locaux concernés par la démarche « Territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » énoncent ci-dessous leur engagement et contribution à l'émergence et la mise en œuvre des actions résultant des ateliers locaux :

- Le Conseil régional est chargé du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale ;
- L'État s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie ;
- Les intercommunalités assurent le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels ;
- Les industriels contribuent à l'animation de proximité de la démarche en lien avec les élus ;
- Les opérateurs publics et autres partenaires apportent des réponses adaptées et accompagnent les projets du Territoire d'industrie ;

L'ensemble des partenaires ayant participé activement à l'émergence du projet démarche « Territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace », dont les futurs signataires et les acteurs pressentis pour accompagner la concrétisation des actions, figurent en annexe du présent protocole d'accord.

Le plan d'actions est décliné autour des axes structurants pour le territoire d'industrie. Chacune des actions fait l'objet d'une fiche annexée.

Il s'agit de partager une politique industrielle collective et territoriale en prenant en compte toutes les dimensions : infrastructures numériques et de transports, services, formation, coordination des acteurs, innovation, processus et méthodes...

Les diagnostics réalisés à l'occasion des POCE cités ci-dessus alimentent Territoire d'Industrie ainsi que toutes les autres données et publications produites par l'OREF et Pôle Emploi.

Les objectifs stratégiques énoncés et le plan d'actions s'inscrivent en cohérence et complémentarité avec les stratégies régionales en terme de formation, de développement territorial et économique : le CPRDFOP Performance Grand Est, le PACTE pour l'emploi Grand Est, le SRADDET, le SRDEII, les plans régionaux Industrie du Futur, Intelligence Artificielle...du Grand Est qui en découlent.

Axe Innover (axe E)

- **Objectif stratégique 1 : Réussir l'adaptation de l'industrie face aux défis d'évolution sociétale, anticiper les évolutions liées au verdissement de la société.**

Co-construire aujourd'hui l'économie de demain et accompagner la transformation de l'industrie en favorisant le développement et le déploiement d'innovations technologiques, ainsi qu'en anticipant les évolutions métiers.

Permettre aux entreprises, quelle que soit leur taille, d'accroître leur compétitivité dans un contexte mondialisé et très concurrentiel, de s'adapter aux transitions écologiques, énergétiques en cours, de conquérir des parts de marchés et de créer de l'emploi.

Il est proposé d'accélérer l'innovation avec l'action suivante :

- **Action E1-1 :** Expérimentation de **l'extraction de lithium** dans le cadre de la valorisation des énergies renouvelables dans la perspective d'une autonomie locale et nationale pour l'approvisionnement en lithium.

- **Objectif stratégique 2 : Réussir l'adaptation numérique de l'industrie.**

Engager le territoire d'industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » dans la quatrième révolution industrielle qui exige de tous les secteurs économiques d'intégrer les évolutions technologiques du numérique, de la connectivité et du big data. Les dimensions qui illustrent cette évolution des entreprises vers le 4.0 sont notamment : agilité, connectivité, digitalisation, internet des objets, économie des ressources, évolutions des process et des outils mais également organisation du travail et métiers d'avenir pour gagner en compétitivité et attractivité.

Il s'agira aussi d'amplifier et d'accélérer le processus, de capitaliser sur les expériences engagées, d'en mener de nouvelles, de s'appuyer sur les entreprises leaders, les potentialités de recherche-innovation pour organiser et structurer un écosystème local favorable et porteur, de resserrer les liens et de favoriser les synergies.

Il est proposé d'accélérer l'innovation avec l'action suivante :

- **Action E2-1 :** Mise en réseau des **FabLabs** existants en Alsace du Nord / Création d'accélérateurs et de Startup Studio

Recruter / former (axe R)

- **Objectif stratégique 1 : Mettre les salariés et les compétences au cœur des transformations**

Permettre au Territoire d'industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » d'adapter les outils pour transmettre les savoir-faire et compétences aux nouvelles générations et préparer les nouveaux actifs aux métiers de demain.

Il est proposé de participer à cet objectif stratégique avec les actions suivantes :

- **Action R1-1** : Projet « **Invente ton avenir** » du Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue : Création d'un dispositif innovant de recrutement et de formation professionnelle en alternance dans l'industrie associant directement les entreprises locales et l'Education Nationale.
- **Action R1-2** : Attirer, animer et recruter différemment (*fiche-action en projet*)
- **Action R1-3 : Formation d'ingénieurs** « numérique 4.0 » par alternance en Alsace du Nord avec une coloration transfrontalière (*fiche-action en projet*)

Attirer (axe A)

En créant un écosystème du futur en phase avec la transition de l'économie vers le 4.0.

- **Objectif stratégique 1 : Créer l'écosystème 4.0. (ou du futur)**

Jouer la carte de l'attractivité pour maintenir les emplois et compétences, fidéliser les collaborateurs, attirer de nouvelles entreprises sur des sites optimisés et plus en phase avec leurs besoins.

De manière concomitante à la modernisation des entreprises, requalifier / moderniser les ZAE existantes pour en faire un écosystème du futur. Cela doit s'inscrire dans une stratégie globale de développement propre à chaque intercommunalité mais aussi dans une approche globale et partenariale mobilisant les entreprises (utilisatrices ou futures utilisatrices).

La volonté de plusieurs industriels locaux est de mettre en commun leurs atouts sur un même secteur géographique pour créer une synergie qui puisse profiter à tous. Des initiatives ont déjà vu le jour, l'objectif est d'encourager l'essaimage des actions dès lors qu'elles permettent de contribuer aux efforts collectifs par la mutualisation.

Il est proposé de participer à cet objectif stratégique avec les actions suivantes :

- **Action A1 -1 RESILIAN** (Réseau d'Industriels Innovants d'Alsace du Nord)
- **Action A1 -2 Datacenter souverain de proximité en Alsace du Nord**

Simplifier (axe S)

France Expérimentation est un guichet numérique offrant la possibilité aux acteurs économiques de solliciter une dérogation (à titre expérimental et pour une durée limitée) à une norme réglementaire bloquant le développement de projets porteurs de perspective d'activité et d'emploi ou bloquant l'introduction d'un produit ou service nouveau.

Dans le cadre de l'appel à projets « France Expérimentation – Territoires d'industrie », les demandes déposées par les porteurs de projets localisés sur ces « Territoires d'industrie » feront l'objet d'une instruction accélérée et les porteurs pourront bénéficier, à leur demande, d'un accompagnement sur mesure par les services de l'Etat.

Les projets de développement de nos industries nécessitent parfois un accompagnement multi-thématique (réglementation, urbanisme, investissement, recrutement...) nécessitant de faire appel à une grande diversité d'acteurs du service public. Ainsi, avant même de rentrer dans la complexité des procédures propres à chaque acteur, la première difficulté de l'entreprise est d'identifier les bons interlocuteurs.

➤ **Objectif stratégique 1 : Simplifier les démarches et mutualiser les compétences**

Il est proposé d'expérimenter l'action suivante :

- **Action S1-1** : Création d'une **plateforme numérique** territoriale au service des publics et des entreprises

Dynamiques favorisant les synergies locales

Parmi les fiches actions les plus avancées, on peut souligner plus particulièrement trois démarches locales qui encouragent les mutualisations de moyens et les synergies locales pour enclencher une dynamique structurelle durable :

➤ **Expérimentation de l'extraction de lithium dans le cadre de la valorisation des énergies renouvelables dans la perspective d'une autonomie locale et nationale pour l'approvisionnement en lithium**

La présence de lithium en quantités suffisantes pour son exploitation a été décelée dans les eaux géothermales de l'Alsace du Nord. Le lithium est un métal léger dont la demande est très forte et en constante augmentation car il est indispensable aux batteries de nos smartphones, voitures électriques et beaucoup d'autres appareils, ce qui en fait une ressource majeure pour mener à bien la transition énergétique.

➤ **Projet « Invente ton avenir » Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue**

Afin de promouvoir l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins des entreprises locales, le CEAB (Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue) propose un système de recrutement et de formation novateur qui doit permettre de pallier aux difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée au sein des entreprises locales, attirer et garder une population extérieure de jeunes actifs à potentiels et revaloriser l'image des métiers de l'industrie.

➤ **RESILIAN (Réseau d'Industriels Innovants d'Alsace du Nord)**

Des entreprises d'Alsace du Nord, centrées notamment sur la métallurgie et la mécatronique, ont pris conscience de l'importance de mettre en commun leurs atouts sur un même secteur

géographique car cela pourrait accroître leurs activités et profiter à tous. Une démarche est mise en œuvre depuis plus d'un an.

Transversalité des actions citées

Les actions présentées au titre de Territoire d'Industrie « **Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace** » recoupent plusieurs axes et objectifs stratégiques.

Les fiches actions les plus abouties sont annexées au présent protocole d'accord en vue d'une intégration au contrat pour une mise en œuvre à court terme.

Toutefois, les **groupes de travail**, mobilisés en phase préparatoire de Territoire d'Industrie, **travaillent également sur d'autres sujets** qui, soient aboutiront à des **fiches faisant l'objet d'un avenant**, soit viendront enrichir les pistes de mise en application des actions déjà retenues.

Objectif stratégique	Action présentée dans le cadre de territoire d'industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace »	ATTIRER	RECRUTER	INNOVER	SIMPLIFIER
E1-1	Expérimentation de l'extraction de lithium dans le cadre de la valorisation des énergies renouvelables dans la perspective d'une autonomie locale et nationale pour l'approvisionnement en lithium				
E2-1	Mise en réseau des FabLabs existants en Alsace du Nord / Création d'accélérateurs et de Startup Studio				
R1-1	Projet « Invente ton avenir » Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue				
R1-2	Attirer, animer et recruter différemment (<i>fiche-action en projet</i>)				
R1-3	Formation d'ingénieurs « numérique 4.0 » par alternance en Alsace du Nord avec une coloration transfrontalière (<i>fiche-action en projet</i>)				
A1-1	RESILIAN (Réseau d'Industriels Innovants d'Alsace du Nord)				
A1-2	Datacenter souverain de proximité en Alsace du Nord (ADEC-TELLOS)				
S1-1	Création d'une plateforme numérique territoriale au service des publics et des entreprises				

Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet envisagées

- un **comité de projet local** chargé de la définition des orientations stratégiques pour le Territoire d'industrie, du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de territoire : il se réunira 1 à 2 fois par an avec l'ensemble des partenaires signataires du CTI par invitation de la Maison de Région Saverne-Haguenau. La mission sera d'animer, coordonner et veiller au bon avancement des actions, voire de répondre au besoin de réajustement ou de complément nécessitant ou non un avenant CTI. Un bilan de l'état d'avancement sera effectué à la lumière des critères d'évaluation prédéfinis.
- un **comité technique CTI** réunissant, d'une part les porteurs de projets et d'autre part les interlocuteurs référents CTI désignés par l'Etat pour assurer l'interface avec les services et opérateurs :
 - Sous-Préfecture
 - DTI
 - ADEME
 - DREAL
 - Banque des Territoires
 - BPI
 - Business France
 - DIRRECTE
 - Pôle Emploi
- un **binôme** constitué d'un élu du territoire et d'un acteur industriel, chargé de représenter le territoire et d'animer le projet de territoire ;
 - Lithium (E1-1) : Pierre MAMMOSER –CC Outre-Forêt & M. Bernard KEMPF –ES
 - Fab-Lab (E2-1): Jean-Michel STAERLE - CAH/ Sébastien LEDUC – ADIRA
 - Invente ton avenir (R1-1): Marc SENE – CCAB & Cercle des Entreprises d'Alsace Bossue avec JFA (Jus de Fruits d'Alsace) M. Jean SALING et Christophe PIERRARD
 - Attractivité de l'industrie (R1-2) : *Fiche-action en projet*
 - Formation d'ingénieur (R1-3) : *Fiche-action en projet*
 - RESILIAN (A1-1) : Jean-Michel STAERLE - CAH / Lionel ENDERLIN & Industries partenaires de RESILIAN
 - Data-Center (A2-2) : Jean-Michel STAERLE - CAH / ADEC & Steve JECKO – Groupe TELLOS
 - Plate-forme numérique (S1-1) : Stephane LYENBERGER PETR PSPP & Entreprises du Club RH
- une **équipe projet**, comme présentée sur chaque fiche action, composée d'un référent maître d'ouvrage et des partenaires concernés, chargée de la conduite du projet en continu et de l'animation de proximité. Equipe à géométrie variable selon les thématiques.

Le présent protocole constitue une base commune préfigurant le Contrat de Territoire d'Industrie.

Fait à Mulhouse le 19.11. 2019, en 1 exemplaire duplicable

ANNEXE PARTENAIRES PRESENTIS TERRITOIRE D'INDUSTRIE Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace

Le « Territoire d'industrie » est représenté par

D'une part les « intercommunalités » et les PETR :

La Communauté de Communes de l'Outre-Forêt
La Communauté d'Agglomération de Haguenau
La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud
La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre
La Communauté de Communes du Pays de Saverne
La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue
La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains
La Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn
La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
La Communauté de Communes du Pays Rhénan
La Communauté de Communes de la Basse-Zorn
PETR Alsace du Nord,
PETR Bande Rhénane Nord,
PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau
PETR Sarrebourg,
ci-après, ;

D'autre part,

Les « partenaires publics » :

Le Conseil Régional du Grand Est représenté par son Président,
Pour l'Etat, Sous-Préfecture de Haguenau-Wissembourg
Pour l'Etat, Sous-Préfecture de Saverne
Pour l'Etat, Sous-Préfecture de Sarrebourg Château-Salins
La Délégation Interministérielle aux Territoires d'Industrie
L'ADEME,
La DREAL,
Bpifrance,
Business France,
La Banque des territoires, groupe Caisse des Dépôts et Consignations
DIRECCTE Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DCPPAT Direction de la coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Pôle emploi,
ADEC,
ADIRA ,
GrandE-Nov,
Moselle Attractivité,
IUT de Haguenau (UNISTRA),
IUMM Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
CFAI Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie

Ainsi que les « partenaires économiques et industriels » et leurs réseaux :

JUS DE FRUITS d'ALSACE,
ALSTOM,
ACEA,
SCHAEFFLER,
SIEMENS,

GROUPE TELLOS,
Electricité de Strasbourg (ES),
Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue,
Fondation Schlumberger,
RESILIAN,

Les réseaux consulaires, ;

CCI Grand Est,
CMA Grand Est,

ANNEXE DIAGNOSTIC TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace

- Présentation générale

Le **Territoire d'Industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace »** regroupe 373 829 habitants soit 7% de la population de la Région Grand Est pour une superficie de 3.229km² équivalente à 6% du Territoire du Grand Est.

La population est inégalement répartie sur le territoire, avec une forte concentration sur la partie Est et autour de l'agglomération de Haguenau. La densité moyenne de population est de 134 hab/km², soit un moins de la moitié de la moyenne régionale qui est de 97 hab/km². À noter des disparités significatives selon les portions de territoire, avec la densité la plus faible pour la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud avec 56 hab/km² et la densité la plus élevée dans la communauté d'agglomération de Haguenau avec 238 hab/km².

Le territoire garde une légère dynamique démographique avec un accroissement de +1,2% entre 20015 et 2016. Toutefois, sur la période récente, seul le solde naturel porte la dynamique démographique laissant présager une attractivité mitigée du territoire.

Le **Territoire d'Industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace »** regroupe 12 communautés de communes pour un total de 335 communes. Le territoire bénéficie d'un maillage de villes moyennes et bourgs-centres permettant d'offrir un panel varié de services (agglomération de Haguenau, Sarrebourg, Sarre-Union, Saverne, Niederbronn-les-Bains, Wissembourg, Hoerdt).

Il s'agit d'un territoire frontalier aux multiples facettes, qui présente des réalités économiques et démographiques très diversifiées.

Le territoire de la Maison de Saverne-Haguenau est délimité par la frontière allemande sur quasiment 120 km, dont les 2/3 au Nord, vers la Rhénanie Palatinat et la Sarre et 1/3 par limite fluviale à l'Est vers le Bade-Wurtemberg.

En raison des ensembles géophysiques qui le composent, le territoire de la Maison de Saverne-Haguenau présente un développement et des spécialisations hétérogènes : à l'Ouest le plateau lorrain avec les cuestas calcaires de Moselle et le Pays des étangs est un espace rural faiblement peuplé où l'élevage est très développé. Le nord du massif forestier vosgien se spécialise dans les activités liées au bois et aux carrières de grès et bénéficie d'un potentiel touristique important autour de ses châteaux. La forêt de Haguenau est, avec 21 000 ha, le 6ème plus grand massif forestier de France. Enfin, les terres très fertiles (loess) du piémont vosgien, favorisent le déploiement agricole et les cultures (céréales, betteraves, houblonnières) alors que la plaine alluviale rhénane avec ses carrières de galets et de sable, et l'exploitation fluviale voit se développer les ports de plaisance et émerger de grandes zones d'activités.

- Economie

Le territoire est historiquement industriel. Il a pour l'instant pu résister aux impacts de la crise et du phénomène de désindustrialisation constaté ces dernières années dans le reste de la métropole.

Les principaux employeurs industriels sont :

SCHAEFFLER FRANCE	Haguenau	2 000 à 2 999	Fabrication de matériels de transport
KUHN SA	Saverne	1 000 à 1 499	Fabrication de machines et équipements
SEW USOCOME	Haguenau	1 000 à 1 499	Fabrication d'équipements électriques
MARS CHOCOLAT France	Haguenau	750 à 999	Denrées alimentaires, boissons, tabac
ALSTOM TRANSPORT SA	Reichshoffen	750 à 999	Fabrication de matériels de transport
SIEMENS S.A.S.	Haguenau	750 à 999	Autres industries manufacturières
FERCO	Réding	750 à 999	Métallurgie et produits métalliques
DE DIETRICH THERMIQUE	Mertzwiller	500 à 749	Métallurgie et produits métalliques
LES GRANDS CHAIS DE FRANCE	Petersbach	500 à 749	Denrées alimentaires, boissons, tabac
SAREL APPAREILLAGE ELECTRIQUE	Sarre-Union	500 à 749	Fabrication d'équipements électriques

Aujourd'hui, le territoire possède un tissu industriel diversifié (métallurgie, plasturgie, ferroviaire, électronique, agroalimentaire, pharmaceutique...) avec une bonne tenue des emplois du secteur, comparé aux évolutions régionales et nationales.

Le niveau de l'emploi salarié de l'ensemble du secteur privé est revenu à son niveau antérieur à la crise de 2008, essentiellement porté par les activités de services qui ont enregistré une hausse des emplois de près de 15% depuis 2008. Le secteur industriel qui, comme partout, a perdu de nombreux emplois, a toutefois connu un recul près de deux fois moins prononcé que sur l'ensemble du territoire régional sur la période 2007-2017.

Si le poids de l'industrie est supérieur à la moyenne régionale sur l'ensemble du territoire, surtout au Nord/Est, c'est en particulier le bassin d'emploi de Wissembourg (40% des emplois de la sphère marchande) qui possède un tissu important d'entreprises industrielles.

L'industrie du territoire est très diversifiée avec des entreprises emblématiques sur des activités porteuses (Mars, Dow, Alstom, SEW Usocom, Norcan, Vossloh, Kuhn) dont les dynamiques d'emplois sont favorables et même reparties à la hausse ces dernières années. On note aussi la présence de l'agroalimentaire et de la métallurgie (Ferco) avec toutefois une dynamique d'emploi légèrement moins favorable à l'ouest que sur la partie Est du territoire.

Cette dynamique favorable est le résultat d'orientations stratégiques pertinentes de la part des entreprises industrielles du territoire : investir le marché de l'industrie du luxe (Lalique, Heschung...), développer et soutenir l'innovation (Car-Itex, ITW EF&C...), ou encore l'investissement dans les filières d'avenir (matériel éolien, tissus techniques...).

On note la présence d'industries à la pointe pour la transition écologique, à l'exemple de SAREL (bornes électriques de recharge pour véhicules).

Le numérique est un outil important au service du maintien des emplois industriels. 25 entreprises ont intégré le plan régional « Industrie du futur » par un diagnostic 4.0.

La Région Grand Est accompagne le développement de RESILIAN, le RÉSeau d'Industriels Innovants d'Alsace du Nord. Ce réseau mobilise notamment des grands groupes tels que Alstom, Schaeffler, Siemens, Trumpf, Sew Usocom ou des PME comme Norcan, les Ateliers Réunis Caddie, Acea, Sewosy... en collaboration avec l'IUT de Haguenau afin de renforcer leur compétitivité et de développer l'intelligence collective. Ceci facilite l'entrée dans la démarche « Entreprise du Futur ». Les enjeux sont d'accroître leur performance dans l'innovation, la compétitivité, l'attractivité et la diversification.

- **Emploi**

Les activités industrielles sont, depuis longtemps, implantées sur et autour du territoire : un résident sur quatre, en emploi, travaille au sein d'une entreprise dont les activités sont industrielles. De fait, parmi les résidents du territoire, une proportion importante exerce une profession industrielle (ouvriers, régisseurs, techniciens...).

Deux explications à cette spécialisation industrielle :

- d'une part, la proximité avec l'Allemagne offre des opportunités d'emploi aux résidents, notamment dans la filière automobile,
- d'autre part, le territoire est historiquement doté d'un tissu industriel important. Celui-ci est porté par l'implantation de nombreuses filiales étrangères (Schaeffler, Trumpf Machines, Siemens, ...), mais également par la présence de fleurons français de l'industrie (Alstom, De Dietrich, Tryba, Caddie, Pierre Lannier, Mephisto...) ainsi que d'entreprises emblématiques de l'industrie agro-alimentaire (Alsace lait, Jus de fruits d'Alsace, Pierre Schmidt, Mars,...).

Le territoire bénéficie d'une bonne dynamique d'emploi. Il se caractérise par une proportion importante d'actifs en emploi, notamment sur le bassin d'emploi de Wissembourg qui enregistre l'un des plus faibles taux de chômage en France (4,9% au premier trimestre 2019).

Cela s'explique par :

- Une activité économique favorable sur le territoire. L'emploi salarié du secteur privé, reparti à la hausse depuis trois ans, a retrouvé, voire dépassé, son niveau d'avant la crise de 2008.
- La déprise démographique côté allemand qui entraîne d'importants besoins de recrutements dans l'industrie et dans les services (métiers de la petite enfance).

Un tel niveau d'activité a pour conséquence une sous-représentation des demandeurs d'emploi (notamment les peu qualifiés), ainsi qu'une faible proportion de bénéficiaires de prestations sociales (3,8% des allocataires du RSA pour 8% de la population).

Le maintien des emplois industriels, plus qu'ailleurs, nécessite d'anticiper la transformation des métiers de l'industrie : automatisation des process, commandes numériques, méthodes qualité/environnement... Il faut également anticiper les nombreux départs à la retraite par la formation permettant une montée en compétence et les qualifications recherchées (usinage...).

- **Formation**

L'offre de formation initiale du territoire de la Maison de Région comporte 21 lycées (dont 1 agricole), 12 sites de formation d'apprentis, 7 sites de formation du secteur sanitaire et social et 1 établissement de l'enseignement supérieur (IUT à Haguenau).

Les opportunités d'emplois industriels sur le territoire ont depuis longtemps permis d'accéder à l'emploi rapidement, avec des niveaux de formation intermédiaires (Bac et Bac + 2). Il en résulte une population plus souvent qualifiée qu'en moyenne régionale (proportionnellement moins de personnes éloignées de l'emploi sans aucun diplôme ni qualification), avec néanmoins une proportion plus faible de diplômés du supérieur.

À la rentrée 2016, parmi l'effectif de 14 059 personnes en formation sur le territoire de Saverne-Haguenau au niveau Bac et infra bac, toutes filières confondues, 23 % soit quasiment 1

personne sur 4 étaient dans un domaine de spécialité en lien avec l'industrie. Plus précisément 1155 personnes, dont 29% par l'apprentissage, étaient dans une spécialité « mécanique, électricité, électronique », 331 dans la transformation de matériaux (métallurgie, plasturgie, chimie, papier-carton) et 574 dans des fonctions transversales de l'industrie (conception, qualité, sécurité).

En post-bac, on note 1680 formés sur le territoire de la Maison Saverne-Haguenau au niveau III et plus à la rentrée 2016, toutes filières confondues soit 0,8% des effectifs régionaux et 22,3% d'apprentis (Grand est 6,2%).

Par ailleurs, pour répondre plus finement aux besoins des entreprises, des formations sur mesure sont organisées dans les entreprises pour les recrutements des demandeurs d'emploi du territoire dans les secteurs de l'usinage, du transport et de la grande distribution. Ces formations sur mesure permettent une montée en compétence professionnelle des demandeurs d'emploi et une réponse plus rapide aux besoins des entreprises. Les taux de placement en emploi sur ces actions conjoncturelles avoisinent les 100%. En 2018, près de 200 demandeurs d'emploi ont bénéficié de ces formations et sont actuellement en emploi dans près d'une quarantaine d'entreprises. Parmi eux, plus d'un quart travaillent avec des entreprises allemandes.

- **Mobilités**

Le Territoire d'Industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace » est au cœur d'axes structurants et stratégiques en termes de mobilités voyageurs et de fret et quel que soit le mode de transport en cause : routier, ferroviaire et fluvial.

Les axes Ouest-Est et Nord Sud s'y croisent, avec des interfaces transfrontalières majeures (A35 vers le Land de Bade-Wurtemberg et le District de Karlsruhe qui totalise 2 753 100 habitants) ce qui explique pour partie certaines synergies industrielles qu'on y trouve ainsi que la forte présence d'activités de logistique et de transport sur le territoire.

o **Infrastructures routières**

Le territoire est traversé par les autoroutes A35 (N/S) et A4 (E/W).

Le réseau de bus interurbain (anciennement D67) complète la desserte TER par 210 lignes scolaires, 12 lignes régulières interurbaines et la ligne touristique du Fleckenstein.

Le territoire bénéficie d'interconnexions intéressantes avec les aéroports internationaux voisins (Strasbourg, Frankfurt, Karlsruhe Baden-Baden).

o **Infrastructures ferroviaires**

La LGV permet de relier Strasbourg/Paris en 1h50. Parallèlement, le TGV Est assure encore une liaison quotidienne en gare de Saverne vers Paris A/R en direct.

Le réseau ferré TER maille l'ensemble des communes du territoire de la Maison Saverne-Haguenau avec 49 gares complétées par 130 arrêts TER routiers. On note un cadencement fonctionnel (1h en heure creuse; 1/2h en heure de pointe pour les lignes principales).

Mais, à l'échelle locale (Alsace Bossue, Nord Alsace), pour les déplacements quotidiens, le maillage territorial ne permet pas de décroiser les villages.

o **Infrastructures FRET de marchandises**

Le fossé Rhénan est l'un des axes majeurs d'une logistique connectée au monde, notamment à la croisée des corridors de fret RTE-T Rhin Danube et RTE-T Rhin Alpes ainsi que le corridor RTE-

T Atlantique en E/W. Rotterdam est relié en J+2 par navettes ferroviaires et J+3 par navettes fluviales. Anvers est relié en J+1 par navettes ferroviaires et J+3 par navettes fluviales (*source : ORT&L Grand Est- Juin 2018*).

L'axe E/W Strasbourg Sarrebourg compte 37 trains de marchandises / jours et l'axe N/S vers Lauterbourg 3 à 5 trains / jour, axe largement complété par le transport fluvial sur lequel passe entre 12 à 15 millions de tonnes par an. La Région Grand Est est la 2ème région fluviale française avec 87% des volumes réalisés à l'international. Il s'agit d'une intensité d'utilisation du réseau 2 fois plus élevées qu'ailleurs avec encore d'importantes réserves de capacité (VNF/ports).

Le Fret routier reste élevé. L'A35 est empruntée quotidiennement par 5430 poids lourds soit 22% du trafic. L'A4 et la N4 sont également des axes de transit majeurs pour le fret routier avec un trafic de 5 à 10.000 poids lourds quotidiennement (*source : ORT&L 2018*).

SIGNATAIRES